



DÉPARTEMENT de la MOSELLE
ARRONDISSEMENT de METZ
CANTON du PAYS MESSIN
COMMUNE de VANY

Nombre de membres dont le Conseil Municipal
doit être composé : 11
Nombre de Conseillers en exercice : 8
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance : 8

AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

Le procès-verbal de la séance est consultable en Mairie conformément à la délibération n°18/2022 du 9 juin 2022.

Date de convocation le 8 mars 2025

Séance du jeudi 13 mars 2025 à la Mairie de Vany

Sous la présidence de Monsieur Vincent DIEUDONNÉ, Maire de Vany

Etaient présents Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :

M. Vincent DIEUDONNÉ

Mme Clarisse BUHLER

M. Mathieu COTTEL

Mme Marie-Claire DELLINGER

Mme Béatrice LOUIS

Mme Catherine MAHUT

Mme Christine DESGORCES

Mme Marie-Laurence RAWUNG

Secrétaire de séance : Madame Christine DESGORCES

Ouverture de la séance à 20 heures et 5 minutes.

DCM N°3/2025: Approbation du procès-verbal de la séance du 16 février 2025

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°4/2025: Adhésion Moselle Fibre

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°5/2025: Adhésion à la centrale d'achat de Moselle Fibre

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°6/2025: Adhésion à la Fondation du Patrimoine

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°7/2025: Demande de subventions restauration du calvaire

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°8/2025: Demande de financement PLUSSUR

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°9/2025: Consultation des habitants - résultats

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°10/2025: Rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics 2023

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°11/2025: Adhésion à des groupements de commandes permanents à la carte – chenilles processionnaires

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°12/2025: Mise en place de l'action sociale

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°13/2025: Rétrocession « Les Jardinaux »

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°14/2025: Vote des taux 2025

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

La séance est levée à 20 heures et 42 minutes.

Le Maire,

Vincent Dieudonné

